

MAIRIE
Place Charles Boisseau
39290 OFFLANGES

Offlanges, le 10 septembre 2012

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 07 SEPTEMBRE 2012

Présents : MM Luc BARBIER, Marc BARBIER, Claude CLERGET, Claude COMTE, Alain DIETRE, Patrice GUELLE, Sylvie LEROY, Julio SALVADO, Jean-Claude THABARD, Thierry VINCENT.

Excusé : M Gilbert JACQUOT.

Secrétaire de séance : M Jean-Claude THABARD.

MODIFICATION DU POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE

(Votants : 10 – contre 1 pour 9)

A la suite de la fermeture de l'école et du départ en retraite de l'adjoint technique, le conseil municipal décide de réduire le temps de travail hebdomadaire alloué au poste d'adjoint technique 2^{ème} classe et de fixer celui-ci à deux heures par semaine.

EXTENSION PERIMETRE CCNOJ

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le projet d'extension du périmètre de la CCNOJ à la commune de Champagney.

CONSULTATION PROJET SCHEMA REGIONAL EOLIEN (SRE)

(Votants : 10 –pour 10)

Les conseillers prennent acte du projet de SRE et demandent que la décision pour la construction ou non d'éoliennes sur le territoire communal revienne au conseil municipal et que rien ne soit imposé.

CONSULTATION TERRITORIALE PROJET SRCAE

(Votants : 10 –pour 10)

Le conseil municipal prend acte du projet de schéma régional du climat de l'air et de l'énergie (SRCAE) et fait les remarques suivantes :

- Si le Grand Canal avait été construit, le problème du flux très important du transport routier sur l'axe Rhin-Rhône ne serait pas aussi grave maintenant.
- Si la croissance de la population se fait de plus en plus dans les espaces ruraux, c'est que les centres-villes sont moins attractifs.
- La densification de l'urbanisme à proximité des gares ne pourra se faire que si ces gares ont un avenir. La construction de la branche sud de la ligne à grande vitesse étant fortement compromise, l'avenir de la gare de Dole n'est-t-il pas lui-même compromis.

TRAVAUX SUR CONDUITE D'EAU ENTRE REGARDS 10 ET11

(Votants : 10 –pour 10)

Le maire informe que la conduite d'eau raccordant les regards 10 et 11 est bouchée et qu'il est urgent de la remplacer et nécessaire également de refaire les enduits intérieurs du regard n° 10.

Le conseil municipal retient l'entreprise CHENILLOT (Brans) pour réaliser les travaux. Le montant du devis s'élève à 10 357.50 € HT (12 387.57 € TTC).

CIMETIERE COMMUNAL

– **CONCESSION COLUMBARIUM**

Les conseillers fixent, par 9 voix pour et une voix contre, le tarif des concessions pour une case de columbarium à 550 €. La durée de la concession est de 30 ans.

- **REGLEMENT**

Les conseillers approuvent à l'unanimité le nouveau règlement du cimetière.

- **AFFECTATION DES EMPLACEMENTS**

Les conseillers décident à l'unanimité de l'affectation des emplacements du cimetière comme suit :

- les inhumations en terrain commun se feront sur les emplacements n° 25 à 30 du carré n°3 dans l'ordre chronologique;
- toute nouvelle concession sera attribuée aux emplacements suivants :
Carré 1 : places N° 24, 27, 32 et 74
Carré 2 : place N° 18
Carré 3 : place N° 1 à 24 dans l'ordre chronologique.

- **DEMANDE CONCESSION CIMETIERE**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la demande formulée par madame Nathalie THOMAS en vue d'obtenir une concession dans le cimetière communal d'Offlanges pour Eric GUELLE et elle-même.

DECISION MODIFICATIVE N°01 BUDGET PRINCIPAL

Pour permettre l'intégration des travaux d'éclairage public de la place, les conseillers décident à l'unanimité des ouvertures de crédits suivantes :

Investissement

Dépenses : Art 2315 (041) : Installations matériel outillage techniques +2235.00 €
Recettes Art 13258 (041) : Autres groupements + 386.00 €
Recettes Art 238 (041) : Avances versées sur cde d'immos corp . +1849.00 €

DECISION MODIFICATIVE N°01 BUDGET ASSAINISSEMENT

Afin de permettre le reversement de la subvention reçue de l'agence de l'eau pour le contrôle des installations d'assainissement non collectif à la communauté de communes Jura Nord (comme prévu dans la convention)

Le conseil municipal décide à l'unanimité des ouvertures de crédits suivantes :

D 658 (65) : charges diverses de gestion courante + 2091 €
R 748 (74) : Autres subventions d'exploitation + 2091.00 €

PRESENTATION RAPPORT DU SYDOM

Le maire présente aux conseillers le rapport annuel du SYDOM du Jura pour 2011.

QUESTIONS DIVERSES

- Le maire informe les conseillers de la création d'une nouvelle entreprise animalière à Perrigny sur l'Ognon. Les demandes de cet artisan seront mises à l'ordre du jour d'un prochain conseil.
- A l'occasion du bivouac des cavaliers de St Seine en Bâche au terrain de sports, ceux-ci ont fait un don de 50 € à la commune.
- Thierry VINCENT présente la version définitive du blason de la commune. Le conseil donne son accord pour finaliser ce projet.

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance à 10h45.

Le maire,
Marc BARBIER